



A retenir

MILDIU	Nouvelles sorties sur feuilles. Attention aux repiquages.
BLACK-ROT	L'extériorisation des symptômes sur grappes se poursuit. Restez vigilants jusqu'au stade « fermeture de la grappe » sur parcelles saines et jusqu'à la véraison sur parcelles déjà impactées.
VERS DE GRAPPE	Premières perforations sur secteurs précoces. Des pontes sur secteurs tardifs. Surveillez les parcelles.
OÏDIUM	Des symptômes sont présents sur les grappes de plusieurs parcelles. Sur ces parcelles, restez vigilants jusqu'à la véraison.
FLAVESCENCE DOREE	En AB : T3 du 21 juin au 5 juillet sur analyse de risque

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté Flavescence dorée DRAAF](#)

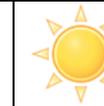
METEO

Faits marquants de la période écoulée

La semaine écoulée (du 22 au 28 juin) a été chaude et finalement, peu arrosée : le cumul enregistré varie de 3 à 10mm (jusqu'à 20mm à Puycelsi). Les fortes températures du mercredi 24 et jeudi 25 ont engendré de l'échaudage sur certaines parcelles et notamment sur Gamay.

Prévision pour la semaine du 1^{er} au 7 juillet

Après un petit risque de pluie mercredi, une amélioration s'annonce.

	Mer 1 ^{er}	Jeu 2	Vend 3	Sam 4	Dim 5	Lun 6	Mar 7
Températures	17-28	17-24	14-24	13-29	14-28	13-30	13-31
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Le stade « Fermeture de la grappe » est atteint dans la quasi-totalité des situations. Les Mauzac, Cabernet sauvignon et certains Merlot sont très hétérogènes en termes de stades et plus en retard.

Directeur de publication :

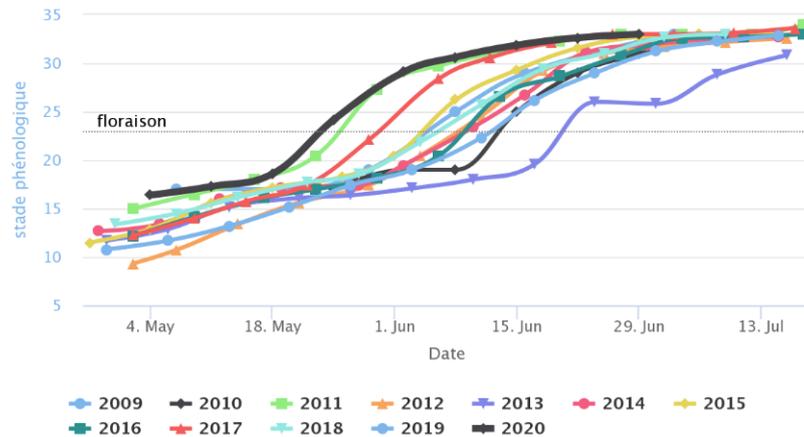
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinotalie
Cave de Rabastens

Evolution de la phénologie GA

du 2020-05-01 au 2020-06-30



MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Situation au vignoble

La sortie sur feuille annoncée la semaine dernière continue de s'extérioriser sur témoins non traités et au vignoble. Tous les témoins présentent de nouveaux symptômes sur feuilles sur l'ensemble des ceps. Sur le vignoble, l'extériorisation est régulière mais cantonnée aux jeunes feuilles.

Les grappes des témoins non traités sont aussi impactées : 5 à 60% des grappes présentent des symptômes mais la situation évolue peu depuis la semaine dernière.

Globalement, au vignoble, la situation est maîtrisée.

• Données de la modélisation

- ✓ Potentiel Système – IFV : J = 29 juin

Situation de J-7 à J : la pression exercée par le mildiou est, à ce jour, forte sur la majorité des secteurs sauf sur le secteur de Rabastens où elle est moyenne.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées sur l'ensemble des secteurs les 26 et/ou 27 juin. Ces contaminations ont été de forte intensité.

Les taches issues des contaminations épidémiques du 16 juin (Cunac) devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 : la pression exercée par le mildiou devrait rester forte sur l'ensemble des secteurs. De ce fait, les cumuls nécessaires à la modélisation de contaminations épidémiques sont toujours de 3 mm pour tous les secteurs. Les contaminations pourraient être de forte intensité. Les taches issues des contaminations des 26-27 juin devraient être visibles autour du 1-2 juillet.

Évaluation du risque : De nombreux symptômes sont visibles et progressent sur témoins non traités, principalement sur les feuilles. Ces sorties sur feuilles sont aussi observés, dans une moindre mesure, au vignoble.

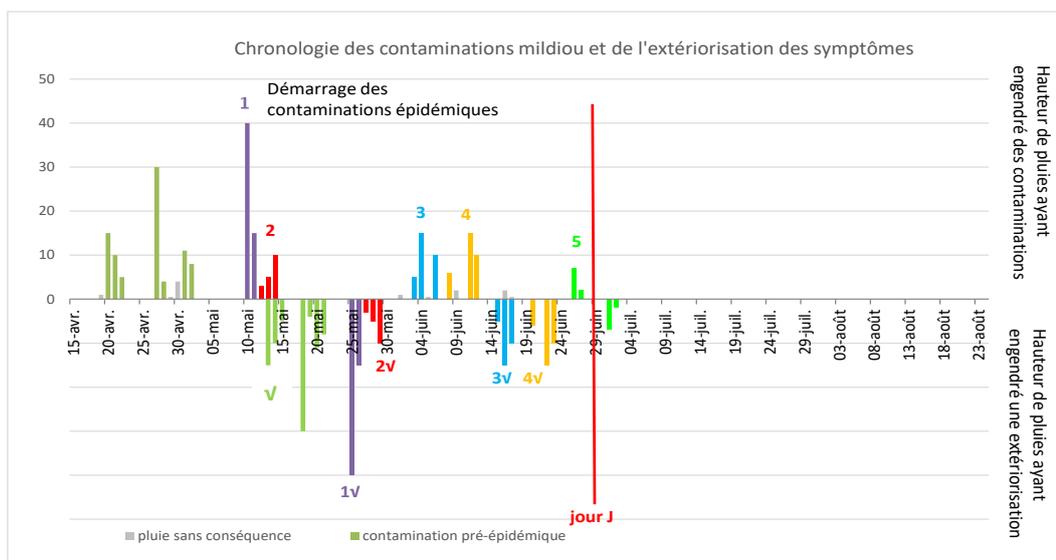
Des sorties sont encore attendues pour cette semaine suite aux contaminations des 26 et/ou 27 juin. De nouvelles contaminations peuvent être engendrées dès 3mm. Surveillez donc l'évolution des prévisions météo.

Sur les parcelles présentant des symptômes, des repiquages sont possibles lors de rosées matinales ou de pluie de faible ampleur. Restez vigilants.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.



Sortie sur feuille (juin 2020) – Photo CA81



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le département du Tarn et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Eléments de biologie

Sur baies, les dégâts de black-rot s'expriment d'abord par l'apparition de taches blanchâtres, déprimées, décolorées, généralement circulaire. Très rapidement, c'est la baie entière qui est altérée et qui prend un aspect ridé. Au bout de quelques jours, les baies brunissent et se couvrent de ponctuations noires (pycnides).



Evolution des symptômes de Black-rot - Photo CA81

NE PAS CONFONDRE LES SYMPTÔMES DE BLACK-ROT AVEC :



De gauche à droite : Dégâts d'échaudage sur grappes - Photo CA31

Mildiou sur grappe faciès "rot brun" - Photo CA82

Botrytis sur grappe - Photo Vinovale

- De **l'échaudage** : les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil.
- Du **Rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ».
- Du **Botrytis**, à ce stade, le plus souvent ce sont les baies à l'intérieur des grappes qui montrent les premiers symptômes (cas les plus fréquents : éclatement de grains dans les grappes pignées, baies blessées par des impacts de grêle ...).

• Situation au vignoble

Lors de la tournée de la semaine dernière, une sortie importante de black-rot a déjà été observée sur grappes, suite aux pluies de début juin. Cette extériorisation se confirme de façon amplifiée sur les témoins non traités, avec 2% à 100% de grappes touchées.

Au vignoble, des symptômes sur baies sont de plus en plus visibles mais restent sporadiques.



Symptômes sur grappes – juin 2020 – Photos CA81 et Vinovalie

Évaluation du risque : Sur les témoins non traités, les symptômes sur grappes progressent de manière significative.

Au vignoble, les dégâts sont encore sporadiques.

La sensibilité des baies reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la surveillance pourra être relâchée sur parcelles saines mais une vigilance restera de rigueur en cas de prévisions d'orages. Sur les parcelles déjà fortement impactées, la vigilance devra être maintenue jusqu'à la véraison.

De plus, sur parcelles atteintes, les symptômes peuvent se propager de proche en proche avec l'humidité matinale. Surveillez vos parcelles.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Les symptômes d'oïdium sont toujours visibles mais ne semblent pas progresser. Le vignoble est sain.

Évaluation du risque : L'extériorisation des contaminations printanières est en cours.

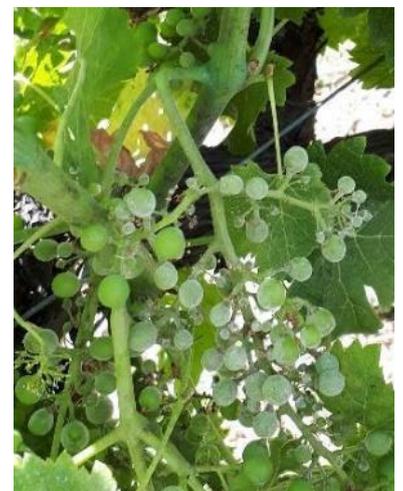
Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-

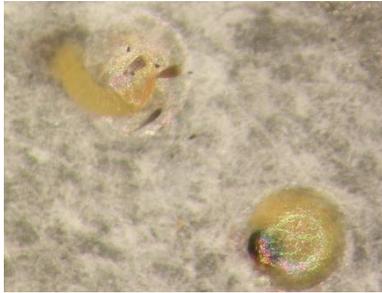
contrôle : <https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Oïdium sur baies et sur rameau juin 2020
Photo CA81

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble



Stade tête noire – Photo IFV

Des captures sont toujours recensées dans les pièges des secteurs précoces et des secteurs tardifs.

L'observation de pontes se généralise à l'ensemble des secteurs (de pontes fraîches à pontes déjà écloses en passant par des pontes au stade « tête noire »).

Les premières perforations ont été signalées en secteurs précoces.

• Données de la modélisation *(LOB - IFV)*

Selon les secteurs, le dépôt des pontes et l'apparition du stade L1 sont modélisés.

Évaluation du risque : Sur les secteurs précoces, le 2^{ème} vol semble se terminer. Des pontes et les premières perforations sont observées.

Sur les secteurs tardifs, les captures perdurent et des pontes sont observées depuis la fin de la semaine dernière. Le stade « tête noire » apparaît entre 5 et 7j après le dépôt de la ponte

Les stratégies de gestion reposent sur la détection des stades clés de la G2, à savoir, le dépôt des pontes, l'apparition du stade tête noire et les 1^{ères} perforations. Il convient de bien gérer la G2 si un dépassement du seuil de nuisibilité a été observé lors du comptage de glomérules.

Seuil indicatif de risque : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)

Techniques alternatives : lutte par confusion sexuelle

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Globalement, les niveaux de population sont en baisse. Quelques grillures sont observées.

Évaluation du risque : Surveiller les niveaux de population larvaire.

Seuil indicatif de risque : 100 larves pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

• Situation au vignoble

Des symptômes sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 1 ^{er} au 15 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) en AB : 10 jours après le T1 (11 au 25 juin)	En cours Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (21 juin au 5 juillet)	A définir En cours

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la [DRAAF Occitanie](#).

***Mesures prophylactiques :** Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.*

AUTRES OBSERVATIONS

- **Apoplexie :** De nombreux cas d'apoplexie ont été observés.
- **Thrips :** Des thrips ont été signalés et ralentissent la pousse d'un plantier en 2^{ème} feuille.
- **Erinose :** Les symptômes progressent sur jeunes feuilles.
- **Galles phylloxériques :** Ces galles sont présentes de manière significative sur certaines parcelles.
- **Echaudage/brûlures :** Des brûlures sont apparues sur les grains suite aux fortes chaleurs des 24 et 25 juin. Les Gamay semblent les plus touchés mais cela reste, globalement de faible ampleur.

Prochain BSV le mardi 7 juillet 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, Vinovallée Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.